



Conditions Générales de Vente - BeeBoost Formation

BEEBOOST FORMATION

Marque exploitée par la SARL GROUPE COBALT domicile au 37 RUE BARTHELEMY
THIMONNIER 87 280 - LIMOGES

Organisme de formation certifié Qualiopi

Article 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les modalités de vente et de réalisation des prestations de formation proposées sous la marque BeeBoost Formation, propriété de la SARL GROUPE COBALT.

Article 2 – Prestations concernées

BeeBoost Formation propose des formations professionnelles en présentiel, à distance, des ateliers collectifs, accompagnements individuels et parcours liés à l'entrepreneuriat, au management, au développement commercial, au marketing digital, aux réseaux sociaux et à l'intelligence artificielle.

Article 3 – Inscription et contractualisation

L'inscription devient définitive après signature du devis, de la convention ou du contrat de formation, réception des documents administratifs demandés, validation du financement et encaissement éventuel de l'acompte.

Le délais d'accès à la formation est au minimum de 7 jours avant la date de démarrage de la formation.

Article 4 – Tarifs

Les tarifs sont exprimés en euros et précisés sur les devis, conventions ou contrats. Les frais annexes restent à la charge du participant sauf mention contraire.

Article 5 – Modalités de paiement

Pour les particuliers : 30 % d'acompte à l'inscription et solde avant le démarrage de la formation.

Pour les entreprises : règlement sous 30 jours à compter de la date de facture sauf disposition particulière.

Article 6 – Financement par un organisme tiers

En cas de prise en charge par un OPCO, FAF, France Travail, CPF ou tout autre organisme, le bénéficiaire s'engage à effectuer les démarches nécessaires. Les sommes non prises en charge restent dues par le client.

**Article 7 – Annulation par le participant**

Plus de 15 jours avant la formation : remboursement intégral.

Entre 15 et 7 jours : facturation de 30 % du montant.

Moins de 7 jours : facturation de 100 % du montant de la prestation.

Article 8 – Annulation ou report par BeeBoost Formation

BeeBoost Formation peut reporter ou annuler une session en cas de force majeure ou d'effectif insuffisant. Les sommes versées seront remboursées ou reportées sans indemnité complémentaire.

Article 9 – Assiduité et émargement

Les participants s'engagent à respecter les horaires et signer les documents de suivi. Les attestations sont délivrées sous réserve d'assiduité.

Article 10 – Propriété intellectuelle

Les supports pédagogiques demeurent la propriété exclusive de BeeBoost Formation. Toute reproduction ou diffusion non autorisée est interdite.

Article 11 – Confidentialité

Les parties s'engagent à préserver la confidentialité des informations échangées dans le cadre des formations.

Article 12 – Protection des données personnelles

Les données sont traitées conformément au RGPD pour la gestion administrative, pédagogique et réglementaire des actions de formation.

Article 13 – Réclamations

Toute réclamation peut être adressée à BeeBoost Formation par courrier ou courrier électronique.

Article 14 – Force majeure

Aucune partie ne pourra être tenue responsable en cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

Article 15 – Médiation

Tout différend non résolu à l'amiable pourra être soumis à un médiateur de la consommation compétent pour les clients particuliers.

Article 16 – Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Les litiges relèvent de la compétence des juridictions du ressort du siège social de la SARL GROUPE COBALT.

15/11/25

GROUPE COBALT
Propriétaire des marques
SL TRAVAUX CONSEILS & BEEBOOST FORMATIONS
sl.travaux.conseils@gmail.com beeboostformations@gmail.com
37 rue Barthélémy Thimannier 87 280 Limoges
909 629 487 R.C.S. LIMOGES